



Le Ravelin

WWW.CAMARET.ORG | PRINTEMPS 2016 | N°8



PAGES 22, 23 ET 24

**CAMARET
CÔTÉ LOISIRS
AVEC L'AGENDA
DU PRINTEMPS**

À QUOI SERVENT ?
NOS IMPÔTS.

BIENVENUE À NOS JEUNES CONSEILLERS

Le Maire de Camaret, Philippe de Beauregard, sa 1^{ère} Adjointe, Elvire Teocchi, et Jean-François Leroy, conseiller municipal délégué aux Affaires scolaires, ont remis leur écharpe aux douze nouveaux élus du Conseil municipal des enfants le 3 mars en ouverture des débats consacrés aux orientations budgétaires de la commune. Les débats des jeunes conseillers camarétois seront animés et arbitrés par Jonathan Cerda, agent municipal qui a prévu de les faire travailler à la réalisation de projets humanitaires.



Les douze élus ont été désignés le 2 février par leurs camarades de classes parmi 208 élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles primaires Frédéric Mistral, Les Amandiers et Saint-Andéol. Le vote était supervisé par Jean-François Leroy et Christiane Vézian, conseillère municipale, assistés par les enseignants et chefs d'établissements concernés.

Ce fut une matinée riche en découvertes et en émotions pour ces jeunes candidats qui ont pu proposer des projets pour améliorer la vie de la commune. Leurs idées seront ensuite présentées à la municipalité, et celles qui seront retenues viendront compléter les projets de la Ville.

De gauche à droite, encadrés par Sylvette Gill, Adjointe aux Finances, le maire de Camaret, Philippe de Beauregard, Jean-François Leroy et Elvire Teocchi, Adjointe à la culture :

- ZÉBO-THIRION Maéva (CM2 Les Amandiers)
- NAVARRO César (CM2 Les Amandiers)
- IMPERAIRE-MANCIP Léonie (CE2 Les Amandiers)
- LESSCHAEVE Nael (CM1 Les Amandiers)
- ROUCOULY Simon (CE2 F. Mistral)
- CHEVRIER Marco (CM1 Les Amandiers)
- GAIROARD AUBERT Charles (CM2 St-Andéol)
- LEBRUN Manon (CM1 St-Andéol)
- BARRIÈRE Vialle Lucas (CM1 St-Andéol)
- LA PIETRA Tessa (CE2 Les Amandiers)
- Makhoulfi Bahiya, juste derrière Tessa (CM1 Les Amandiers)
- GARCIA Julie (CE2 St-Andéol)





Chers Camarétois,

La commune vient d'adopter son budget 2016. Comme pour tous les ménages, l'exercice consiste à équilibrer dépenses et recettes. Cela suppose des revenus au moins égaux aux charges : frais de personnel, entretien des bâtiments, factures d'énergie, remboursements d'emprunts, cotisations diverses... Mais pour financer les études des enfants, acheter une tv grand écran pour suivre l'Euro 2016 ou partir en vacances, il n'y a que deux solutions : augmenter les revenus, ou réduire la voilure. Vous connaissez tout ça. Il en va de même pour la ville. Pour financer ses priorités et pour continuer à investir dans de nouveaux projets sans augmenter les impôts, la municipalité doit donc impérativement elle aussi continuer à maîtriser ses dépenses. Les investissements de demain sont les économies d'aujourd'hui !

Bien que parfaitement justifiées par le fait qu'elles effectuent à sa place un certain nombre de missions de service public, les dotations de l'Etat aux communes ont été considérablement rognées ces dernières années. Pour compenser cette perte, les idées les plus simples sont souvent les meilleures. Par exemple : mutualiser avec d'autres collectivités les achats d'énergie. C'était déjà le cas pour le gaz depuis l'année dernière. C'est le cas aussi pour l'électricité depuis le 1^{er} janvier 2016. Autre piste : renégocier

régulièrement et systématiquement les contrats de maintenance et d'entretien. Les associations ont été prévenues elles-aussi que nous attendons des efforts en contrepartie du soutien matériel que nous leur apportons.

Ces petits riens additionnés les uns aux autres font les grandes économies. Le tour de ville bouclé, deux nouvelles infrastructures s'apprêtent ainsi à voir le jour : pour les petits Camarétois, une nouvelle salle de classe et un dortoir à l'école maternelle, et pour nos jeunes sportifs, un espace d'encadrement foot-animation ouvert aux temps d'activités périscolaires. Ce numéro du journal municipal évoque d'autres investissements, tels que l'aménagement paysager de la chapelle Saint-Cœur de Marie et la réfection du terrain de moto-ball, dans la perspective de la Coupe d'Europe des Nations 2017. Sans emprunt ni impôt supplémentaires.

J'espère vous rencontrer prochainement à l'un ou l'autre des rendez-vous de ce printemps chargé en manifestations de toutes sortes.

Bien cordialement,
Philippe de Beauregard
Maire de Camaret-sur-Aigues



Sommaire

Nos jeunes élus ont des idées.....	Page 2
Budget municipal : maîtriser les dépenses.....	Page 4
Sécurité : des résultats encourageants.....	Page 7
Tour de ville : les travaux sont terminés.....	Page 8
Découvrez les Ateliers adultes.....	Page 16
Vie au village	Page 18
Les actus.....	Page 19
L'agenda du printemps	Page 22

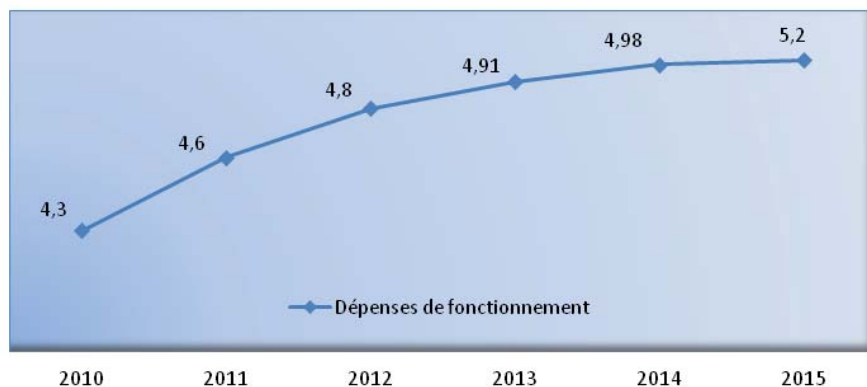
LE BUDGET

LES ÉCONOMIES QUE LA VILLE A RÉALISÉES EN 2015

Camaret vient d'approuver son budget pour 2016. « Le Ravelin » vous en présente les grandes lignes. À retenir : le taux des taxes locales reste inchangé.

POURUIVRE LA STABILISATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

STABILISATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



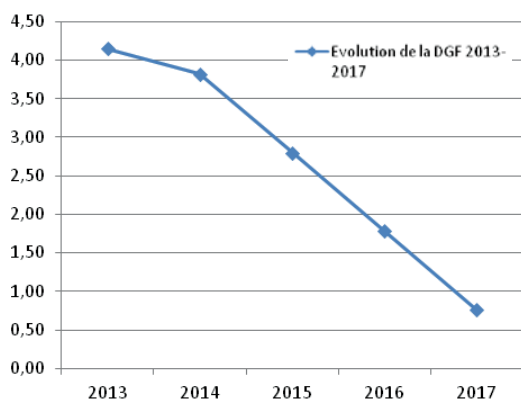
Dépenses de fonctionnement : 5.266.981,83 €

La tendance à la stabilisation des dépenses de fonctionnement se confirme donc en 2016. Pour mémoire, les dépenses de fonctionnement ont connu une hausse de près de 13 % entre 2010 et 2013, soit une moyenne de 4,5% d'augmentation par an.

En 2016, pour la deuxième année consécutive, les dotations de l'Etat aux collectivités diminuent. Pour Camaret, la DGF s'élèvera à 167.712 € environ, ce qui représente une perte cumulée de 248.167 € par rapport à 2013 ! (source AMF)

MAÎTRISER LES DÉPENSES POUR FAIRE FACE À LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Evolution de la DGF 2013-2017



- » Réduction des consommations énergétiques et poursuite des travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments municipaux.
- » Négociation mutualisée de nouveaux tarifs en matière de fourniture d'électricité appliqués au 1^{er} janvier 2016 (les tarifs pour le gaz ont été renégociés en 2014).
- » Audit fonctionnel des dépenses de téléphonie.
- » Renégociation systématique des contrats de maintenance et d'entretien.

CONTINUER A NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS

Comme l'an dernier, la Municipalité a fait le choix de ne pas augmenter le taux des taxes locales. Pour rappel : Taxe

d'habitation : 8,30 % - Taxe sur le foncier bâti : 20,80 % - Taxe sur le foncier non bâti : 57,11 %. Ces taux sont dans

la moyenne nationale et départementale des villes de même strate.

LE BUDGET

...SERVENT A FINANCER LES PROJETS DE 2016

De nombreux projets déjà budgétés en 2015 ou inscrits au budget 2016 seront réalisés d'ici la fin de l'année.

INVESTISSEMENT : 2.169.084,61 €

Dont dépenses d'équipement : 1.970.634,61 €. Elles sont stables, en dépit de la perte de 107.683 € entraînée par la nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement.

Autofinancement disponible : 665.407,01 €

→ Extension et travaux de toiture à l'école maternelle : 258.000 €



L'aménagement d'une salle de classe et d'un dortoir à l'ancienne maison des associations culturelles touche à sa fin. Commencés en janvier, les travaux seront achevés fin mai. Les petits camarétois et leurs enseignants de maternelle bénéficieront ainsi de locaux spacieux et

adaptés. Pour ce projet, la ville a budgété 105.000 € (44.258 € ayant été déjà pris sur l'exercice 2015). Par ailleurs, le toit principal de la Souleïado sera entièrement refait et isolé cet été. Le bâtiment sera également équipé de pare-soleil. Ces travaux s'élèvent à 108.700 €.

→ Salle polyvalente foot-animation : 253.752,53 €

Avec plus de 260 adhérents, la plupart très jeunes, l'ASC est le club le plus important du village. Il y constitue un pôle de vie et d'animation. Cet espace de convivialité lui permettra de faire face à l'accroissement de ses effectifs et de répondre plus efficacement aux exigences de formation de nos jeunes

footballeurs. Le bâtiment permettra également de diversifier les activités proposées gratuitement aux enfants de Camaret par le service enfance-jeunesse dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP). Il s'agit donc d'un projet d'intérêt général qui justifie amplement l'investissement. A noter :

le projet bénéficie de 91.000 € de subventions, dont 40.000 € de la réserve parlementaire de Mme Marion Maréchal Le Pen et 51.000 € de la Fédération Française de Football. Restent donc seulement 162.752,53 € à la charge de la ville.

→ Places supplémentaires au parking de La Poste : 11.213 €

L'implantation au parking de la poste de conteneurs enterrés de collecte sélective ayant nécessité de neutraliser plusieurs places, la commune a décidé dans le même temps d'aménager en places de

stationnement une parcelle lui appartenant au fond du terrain. Cinq places, dont une PMR, ont pu ainsi être créées, ce qui représente un gain final de trois places.



→ Parmi les autres projets :

Voirie : réfection chemin du blanchissage et divers reprises de voiries.

Patrimoine : étude archéologique de la tour sarrasine et étude d'aménagement de la liaison patrimoniale tour sarrasine – chapelle Saint-Andéol – avenue du Mont Ventoux.

Moto-ball : mise en conformité électrique des bâtiments, modernisation des vestiaires, des douches et sanitaires, réfection du terrain et remplacement de l'éclairage (en deux temps, en 2016 et début 2017).

Maison Bèque : agrandissement et mise en conformité de la bibliothèque, réalisation de l'accessibilité PMR du rez-de-chaus-

sée et création d'un nouveau sanitaire.

Ancien centre médico-social : création de deux appartements à loyer encadré et d'un logement d'accueil d'urgence.

Etang de la Gariguette : mise en conformité électrique du bâtiment et l'éclairage extérieur et installation d'une climatisation.

ELCO

LA MUNICIPALITÉ INTERPELLE LE CONSULAT DE TURQUIE

Quel est réellement le contenu des cours de turc dispensés à Camaret dans le cadre des Elco ? Et est-il vrai que le manuel de l'enseignant préconise de faire réciter par cœur aux élèves les sourates du Coran ? Ces craintes, exprimées dans le précédent numéro du Ravelin, ont entraîné une réaction du Consulat général de Turquie à Marseille. Jugeant ces explications peu convaincantes, le maire de Camaret a décidé de ne pas en rester là. S'agit-il véritablement d'un cours de langue et de culture ou d'un enseignement coranique ? La question reste posée.



Camaret, le 1^{er} mars 2016
Madame la Consule Générale de Turquie
Consulat Général de Turquie
363, avenue du Prado
13008 Marseille

Madame la Consule Générale,

Je vous remercie des éclaircissements que vous avez tenu à nous apporter concernant l'enseignement des langues et cultures d'origine (Elco).

La Municipalité de Camaret-sur-Aigues a en effet été sollicitée pour mettre ses locaux scolaires à la disposition des enseignants d'Elco. Etant personnellement responsable de l'usage qui est fait des bâtiments publics de la commune, j'ai le devoir de m'informer au préalable des conditions de leur utilisation. C'était le sens de ma démarche.

Suite à mon intervention auprès de l'Education nationale, les enseignants d'Elco ont accepté de se présenter en Conseil d'école et je m'en félicite. Les parents d'élèves ont apprécié ce geste, mais c'était bien normal de le leur demander.

Cette présentation et le courrier que vous nous avez adressé ne répondent cependant que très partiellement à nos inquiétudes, en particulier sur le contenu du guide de l'enseignant édité par le ministère de l'Éducation turc. Au chapitre V de cet ouvrage intitulé « Foi, Islam et morale », il est ainsi écrit :

« La procédure suivante facilite la mémorisation des sourates et des versets : on indiquera à la fin d'un cours la prière ou la sourate à apprendre pour le cours suivant, et on fera écouter plusieurs fois cette prière. On leur demande d'écouter les prières et sourates à la maison avant de les mémoriser. Il est expliqué qu'ils commenceront à les mémoriser quand ils prononceront correctement. On organise des travaux de groupe pour qu'ils s'entraînent. (...). Le représentant de chaque groupe vient au tableau. Ils lisent à voix haute les sourates/prières avec la classe. Lorsqu'on apercevra l'un des mots écrits dans les papiers qui sont entre les mains des élèves, on arrêtera de lire les prières avec la classe. On attendra que le représentant du groupe touche le papier contenant le mot à dire pour reprendre avec le mot où l'on s'est arrêté. Les membres du groupe peuvent diriger leur représentant à partir de leurs places. Le représentant/groupe qui trouve le bon mot à suivre gagne des points et on continue à dire la prière. On continue jusqu'à ce qu'on voit le prochain mot écrit sur le papier. Parfois il faut lire la prière ou la sourate sans s'arrêter, jusqu'à la fin. Et parfois on arrêtera de lire subitement, ce qui pourrait apporter de l'enthousiasme à l'activité. »

De larges extraits de ce guide sont cités dans un rapport officiel du Haut Conseil à l'Intégration (HCI) qui a été remis au Premier ministre en 2013. Le HCI s'y inquiète de possibles dérives communautaristes.

Je vous serais reconnaissant par conséquent de bien vouloir m'indiquer si ce guide de l'enseignant turc qui s'apparente plus à un catéchisme islamique qu'à un support pédagogique est toujours en usage.

Sachez que je suis tout comme vous très attaché à l'établissement de liens pacifiques entre nos deux grandes nations, cependant je m'interroge sur l'opportunité du dispositif Elco qui renforce le communautarisme au lieu de favoriser l'intégration des populations d'origine immigrée à la culture, à l'identité et à la laïcité françaises.

Je vous prie d'agréer, Madame la Consule Générale, l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe de BEAUREGARD
Maire de Camaret-sur-Aigues

Hôtel de Ville - Cours du Midi - 84850 Camaret sur Aigues
Tél : 04 90 37 22 60 Fax : 04 90 37 72 33 - contact@camaret.org - www.camaret.org

LES BONS CHIFFRES DE 2015

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Les statistiques officielles qui viennent d'être rendues publiques sont très encourageantes. Les violences aux personnes reculent de 47 % en 2015. Les vols et les dégradations sont en diminution de 34 %. Les atteintes à la tranquillité publique baissent de 62,5 %. De plus, aucun cambriolage n'a été enregistré l'été dernier sur les 70 maisons surveillées dans le cadre du dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances mis en œuvre conjointement par la Gendarmerie et la Police municipale.

Ces très bons chiffres doivent être cependant relativisés en raison du faible

nombre de faits constatés. L'instauration de l'état d'urgence après les attentats islamistes de novembre peut également avoir eu un impact positif. Mais de bonnes statistiques n'ont jamais consolé ceux qui sont victimes d'un vol. Il s'agit donc d'un premier bilan prometteur qui demande à être confirmé sur la durée.

Comme elle s'y était engagée, la Municipalité a accru les moyens mis à la disposition de la Police municipale. Le recrutement récent d'un 4^{ème} policier a notamment permis de mettre en place des patrouilles nocturnes. Parallèlement, le nombre de caméras du réseau

de vidéo-protection a été porté de huit à onze. Les trois nouvelles caméras ont été installées à des emplacements stratégiques qui complètent le maillage des entrées et sorties de la commune.

Plusieurs affaires ont été élucidées en 2015 grâce à ce dispositif qui sera renforcé et modernisé cette année, avec en particulier le déport du poste central de contrôle à l'intérieur du poste de police et l'acquisition d'un nouveau logiciel qui permettra aux policiers de relire les vidéos à distance, y compris lorsqu'ils sont en patrouille, d'où un considérable gain de temps.

Camaret est également la première commune de Vaucluse à avoir équipé sa police d'un dispositif numérique de saisie embarqué qui permet aux agents d'occuper davantage le terrain sans être obligés de retourner au poste pour rédiger leurs rapports. La présence préventive et dissuasive sur le terrain a été ainsi portée à 1.500 heures sur l'année. En outre, la municipalité a mis en œuvre le dispositif de participation citoyenne, ex-voisins vigilants, sur tout un secteur nord-ouest de la commune, secteur qui sera progressivement étendu, en coordination avec la Gendarmerie.

Nombre de faits constatés

	2014	2015	Var
Atteintes volontaires à l'intégrité physique			
Total AVIP	17	9	-47%
Taux d'élucidation	64,7%	166,7%	
Violences physiques non crapuleuses	10	7	
Violences physiques crapuleuses	2	1	
Violences sexuelles	1	0	
Menaces ou chantages	4	1	
Atteintes aux biens			
Total AAB	103	68	-34%
Taux d'élucidation	41,7%	35,3%	
Vols avec violence	2	1	
Vols à main armée	0	0	0
Vols sans violence	92	65	
Cambriolages	21	10	
Cambriolages de locaux d'habitation principale	17	8	
Cambriolages résidences secondaires	0	0	0
Cambriolages de locaux d'activité professionnelle ou associative	2	2	0
Cambriolages d'autres lieux	2	0	
Vols liés aux véhicules à moteur et aux deux roues	34	23	
Vols simples contre des particuliers	27	24	
Destructions et dégradations	9	2	
Comportements portant atteinte à la tranquillité publique			
Total ATP	32	12	-62,5%
Taux d'élucidation	59,4%	133,3%	

2015 a été une bonne année à Camaret sur le plan de la sécurité.

Les voleurs de truffe avaient mal choisi leur jour

Deux voleurs de truffes ont été appréhendés à Camaret le 13 janvier par la Police municipale. Les individus avaient été aperçus dans son champ par le propriétaire. Prévenus alors qu'ils étaient en patrouille, les policiers ont rapidement repéré les voleurs. Ceux-ci se sont rendus à l'issue d'une brève course poursuite et ont été remis à la Gendarmerie. L'enquête a également permis d'établir qu'ils étaient impliqués dans un trafic de stupéfiants.



AMÉNAGEMENT DU TOUR DE VILLE

L'ATTRACTIVITÉ DU VILLAGE RENFORCÉE !

Le calendrier fixé par la Municipalité aux entreprises a été respecté : achever l'aménagement du tour de ville au plus tard avant la fête votive (les 4 et 5 juin), et plus tôt si possible.

Mission plus que parfaitement accomplie, puisque la circulation a été rétablie sur la totalité du tour de ville bien avant Noël ! Et l'embellissement est manifeste. Piétons, jeunes parents avec poussettes, vélos et voitures se partagent désormais un espace intégralement accessible qui met en valeur l'identité provençale du village et offre un cadre dynamisé à ses commerces de proximité. **A noter : à chaque fois que cela a été possible, la municipalité a demandé aux entreprises de réaliser l'accessibilité des commerces et des services sans supplément de coût. Par exemple : devant le pôle thérapeutique (cours du**

Midi) et la pharmacie, cours du Nord.

Mais ce qui se voit à l'extérieur n'est que la partie émergée du chantier. Un énorme travail de modernisation des réseaux a en effet été entrepris sous la chaussée : réfection du canal au carrefour de la Vierge, curage de l'Alcyon sur toute la longueur du cours du Levant et du cours du Midi et restructuration du réseau d'eaux pluviales. Il faudra être un peu plus patient en revanche pour apprécier les espaces verts en pleine végétation. **A noter : l'entreprise Fargas réalise actuellement l'enfouissement du réseau téléphonique pour le compte de France Télécom.**

A terme, le réseau aérien sera totalement supprimé sur la partie du tour de ville qui vient d'être refaite.

L'objectif de préserver le stationnement sur la totalité du tour de ville a été atteint lui-aussi : le nombre d'emplacements est globalement identique avant et après travaux, mais le stationnement anarchique a été supprimé : les trottoirs ont été rendus aux piétons.

A noter : l'implantation des mâts d'éclairage public a été calculé pour permettre l'installation des manèges forains de la fête votive. Dans le même esprit, la municipalité a fait le choix de potelets amovibles.

Eaux pluviales

La reprise et la réfection des réseaux humides a permis d'améliorer le fonctionnement hydraulique du secteur et de remédier aux désordres qui existaient. Les eaux de surfaces sont désormais correctement collectées et les réseaux ont été rendus étanches. Les infiltrations dangereuses pour le bâti ont donc été supprimées.

Cheminements piétons / Accessibilité

La création de cheminements piétons sécurisés a été mise en œuvre de part et d'autre des voies de circulation. Les trottoirs ont une largeur minimum de 1,50 mètre et sont conformes aux règles d'accessibilité PMR en vigueur.

Eclairage Public

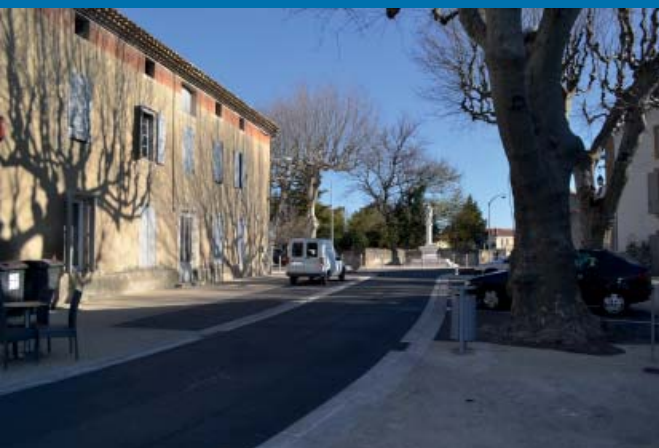
Le réseau d'éclairage public a été restructuré par une nouvelle implantation des sources lumineuses et par le remplacement des luminaires. Cette restructuration permet d'obtenir un éclairage plus uniforme de la voirie et des espaces piétons et améliore d'autant la sécurité des usagers.

Voirie / Stationnement

La largeur de voirie a été réduite afin de mieux canaliser la voie de circulation. L'effet « entonnoir » ainsi créé incite à réduire la vitesse. Le stationnement sauvage a été supprimé mais le nombre de places autorisées est resté globalement identique.

Enfouissement des lignes téléphoniques

L'entreprise Fargas poursuit actuellement l'enfouissement du réseau pour le compte de France Télécom. Les lignes aériennes seront donc prochainement supprimées sur les secteurs qui viennent d'être refaits.



Cours du Midi

- » Les réseaux d'eaux pluviales ont été restructurés,
- » Des cheminements piétons confortables ont été réalisés en bétons sablés,
- » Là où le stationnement a été réalisé en épi, il s'opère désormais en marche arrière, ce qui permet une meilleure visibilité en sortie.
- » Un aménagement d'accessibilité PMR a été réalisé au droit du cabinet de kinésithérapeute.
- » Le stationnement est en zone bleu côté commerces et en zone blanche du côté extérieur.

Nos impôts



Cours du Levant

- » Les réseaux d'eaux pluviales ont été restructurés.
- » Des cheminements piétons confortables accessibles PMR ont été réalisés en bétons sablés.
- » Le stationnement a été réorganisé en zone blanche.
- » Le pied des platanes a été entouré de résine.





Cours du Nord

- » Les réseaux d'eaux pluviales ont été restructurés.
- » Des cheminements piétons confortables accessibles PMR ont été réalisés en bétons sablés.
- » Le stationnement a été réorganisé en zone bleu.





Carrefour de la Vierge

- » Le carrefour de la Vierge a été traité de façon à embellir et à sécuriser cette intersection très empruntée.
- » L'ajout de résine sur le revêtement de chaussée bitumée facilite la lecture de la zone 30 sur le tour de ville et incite à ralentir.
- » Une attention particulière a été portée à la végétalisation du carrefour. Il faudra attendre son plein épanouissement pour l'apprécier.
- » Enfin, parce que c'est un monument du patrimoine historique camarétois, la municipalité a décidé de restaurer les marches de la statue.



AVANT



LES ENTREPRISES

MAÎTRISE D'ŒUVRE

K'PRIM - 26800 Portes-lès-Valence. M. Christophe Raffier.
Architecte paysagiste - M. Gilbert Cordeil. 26400 Allex

COORDONNATEUR S.P.S.

AASCO - 84 350 Courthézon. M. Eric MENARD

LOT N°1 : TERRASSEMENTS - CHAUSSÉE - BORDURES - EAUX PLUVIALES

EIFFAGE TRAVAUX PUBLIC MEDITERRANEE

84 430 Mondragon. M. Didier Hornick, Chef d'agence, et M. Kaltenbach, Directeur d'exploitation.

SOUS - TRAITANT : TPR SAS - 84 290 Sainte-Cécile-les-Vignes.

M. Laurent Bastien, Directeur général et M. Ugo Damiani, Chef de chantier.

LOT N°2 : TROTTOIRS ET MOBILIER URBAIN

SOLS VALLEE DU RHONE - 26 250 Livron.

M. Gérald Dubœuf, Président, et M. Bruno Margerie, Conducteur de travaux.

LOT N°3 : ESPACES VERTS ET PLANTATIONS

CEP JARDINS - 26 110 Nyons. M. Grégoru Albert, Gérant.

MARCHÉ À BONS DE COMMANDE : ÉCLAIRAGE PUBLIC

BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES - 84 210 Saint-Didier.

M. Nicolas Reynaud, Chef de groupe travaux, et M. Marc Zorninger, Chef de chantier.



PATRIMOINE CAMARÉTOIS



LA CHAPELLE SAINT-CŒUR DE MARIE BIENTÔT MISE EN VALEUR

Initialement prévu pour cet hiver, le chantier de mise en valeur des abords de la chapelle Saint-Cœur de Marie a été retardé dans l'attente d'une intervention du RAO avenue Jean-Henri Fabre. Le syndicat délégataire du réseau a remplacé et déporté sur une centaine de mètres une importante canalisation d'eau potable. Les riverains qui le désiraient ont pu à cette occasion demander un branchement.

Ces travaux préliminaires sont achevés. L'aménagement paysager des abords de la chapelle Saint-Cœur de Marie va donc pouvoir débuter. Il s'agit, d'une part, d'habiller le bassin de rétention récemment creusé à l'intersection du chemin de la Chapelle et de l'avenue Jean-Henri Fabre et, d'autre part, de valoriser l'édifice religieux, qui va recevoir un écrin de verdure.

Vers l'ouest, une allée piétonne bordée d'agapanthe soulignera la perspective de la chapelle. Le long du bâtiment, le passage des véhicules ne sera autorisé qu'à l'occasion des services religieux. Des potelets amovibles empêcheront le franchissement. Ce nouveau cheminement inclut la création d'un emplacement pour les personnes handicapées.

Le bassin sera entouré d'une double haie de lauriers roses à tiges rouges et doubles fleurs et de photinia pourpres et rouges. Le talus sera recouvert d'un côté de rosiers et de romarins et de l'autre de gaura, qui fleurit du printemps à l'hiver, de canna et de sauge. Devant la chapelle, il est également prévu de planter du pittosporum et des agapanthes à fleurs violettes. Enfin, dans la

zone du bassin la plus humide, le paysagiste a proposé la plantation de graminées de type carex, qui offrent un abondant feuillage, et miscanthus (herbe à éléphant), à la chevelure abondante.

Ces travaux d'aménagement ont été commandés par la municipalité et suivis par Hervé Auriach, Adjoint aux Travaux, et par Elvire Teocchi, Adjointe au Patrimoine, avec l'ambition de rendre tout son charme à ce quartier historique et bucolique de Camaret.





Sécurisation du local de pétanque

A la demande du club, les services techniques de la commune ont totalement sécurisé le local municipal de la pétanque. La terrasse a été protégée par du grillage rigide et un portail haut de 2,5 m. Par ailleurs, une pente a été créée pour permettre l'accès des personnes handicapées.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

Entretien des bâtiments et des espaces verts, nettoyage et curage des canaux d'irrigation et des ruisseaux de collecte des eaux de pluie, faucardage des fossés, travaux d'entretien de voirie, fabrication de petit mobilier pour les besoins de la collectivité et des associations, etc. Les services techniques de la commune interviennent quotidiennement de mille et une manières pour pérenniser et moderniser le patrimoine commun camarétois. Zoom sur quelques travaux effectués au 1^{er} trimestre.



Entretien des Mayres

Rue Alphonse Daudet, la Mayre a été entièrement nettoyée début mars sur une portion bucolique de 250 mètres qui serpente jusqu'au lotissement Les Cantarelles. Cette intervention succède à la création en octobre, au niveau de la voie verte, d'un collecteur qui permet de recueillir et de rejeter dans le canal d'Alcyon les eaux de pluie de ruissellement.

Entretien du canal d'Alcyon

Canalisée en 1840 grâce à la construction de l'aqueduc souterrain qui guide ses eaux de la rive droite à la rive gauche de l'Aygues, l'Alcyon irrigue plus de 200 hectares de terres cultivées à Camaret et Travaillan. L'entretien des 9 km de canaux est depuis lors à la charge du Syndicat des Eaux d'Alcyon, à l'exception des zones urbanisées. Depuis 2014, en effet, un accord autorise la commune à assurer elle-même dans le village l'entretien de ce patrimoine historique, comme ici au chemin du Moulin d'Huile. Cette portion du canal était laissée à l'abandon depuis des lustres !



Fleurissement et végétalisation

Un arbuste joliment taillé à proximité du City-Park : les services techniques de Camaret entretiennent et fleurissent tous les espaces publics végétalisés, y compris les pelouses des stades.

Petit entretien

Ce sont de tout petits riens mais qui changent beaucoup de choses. La grille d'évacuation des eaux de ruissellement du sas d'entrée du gymnase était abîmée et des saletés obstruaient l'écoulement. Conséquence : l'entrée du hall était régulièrement inondée par temps de pluie. Le caniveau a été nettoyé et une nouvelle grille posée.

ATELIERS ADULTES

LA MAISON POUR TOUS MET LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS

Vous êtes plutôt cuisine, informatique, loisirs créatifs, gym, rando ou jeux de société ? Et pourquoi pas tout ça à la fois ? Les ateliers adultes de la Maison pour tous s'ouvrent à de nouvelles activités gratuites pour toutes et tous ! Thé et café à volonté sans supplément.



Maison Pour Tous - Ateliers adultes-seniors
3, allée des Sports, Camaret-sur-Aigues
**Apprenez à cuisiner du pâté !
Atelier culinaire**

GRATUIT !
Avec Philippe Viallant
boucher à Camaret.

Lundi 22 février
14h30 - 17h30
Renseignements : 04 90 46 98 75

→ ATELIERS CULINAIRES

Les lundis après-midi
14h30 - 17h30

Philippe Viallant a inauguré les Ateliers culinaires de la «Maison pour tous» le 22 février. Installé Grand'rue, à deux pas de l'église, le boucher-charcutier-traiteur du village a régalié de son savoir-faire une assistance copieuse venue tout exprès apprendre à cuisiner du pâté. Il a promis de revenir. Tout comme Corrado Silverio, qui a animé un atelier tagliatelles en sauce le 14 mars, et qui reviendra le 23 mai, cette fois pour nous apprendre à faire des raviolis. L'alimentation, justement, la santé et l'environnement étaient également au menu de la conférence-débat que le Professeur Henri Joyeux a animé avec passion le 1^{er} avril à l'espace Roussière. Le célèbre cancérologue, spécialiste de l'alimentation, et auteur de plusieurs best-sellers,

était l'invité de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et des Ateliers adultes de la Ville de Camaret.

Le principe : une nutritionniste, une diététicienne, des chefs de cuisine se succèdent pour partager leurs connaissances avec vous. Pour plus de renseignements concernant les ateliers, la listes des ingrédients à apporter (selon les préparations), ou si vous avez envie de partager avec nous l'une de vos fameuses recettes, contactez Catherine Irlès au 04 90 46 98 75.

Prochains rendez-vous

18 et 25 avril / 2 et 9 mai. « Alimentez votre capital santé », « comprendre les labels et savoir lire les étiquettes », « mangez à petits prix ». Ateliers animés par une diététicienne et une nutritionniste.
23 mai. Mr Silverio nous apprendra à faire des raviolis.

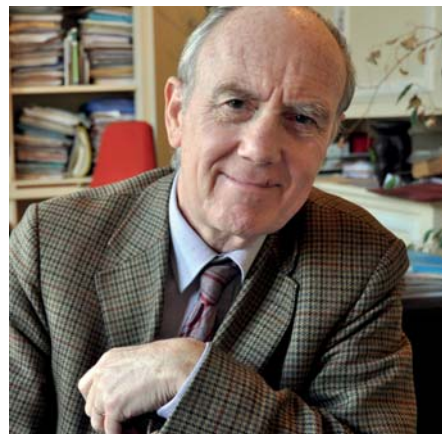
30 mai. Renée Sovera : Bruschetta apéritives*.

6 juin. Tarte aux pignons.

13 juin. Marylène Irlès : atelier « Pralines ».

20 juin. David Granger, chef de la cuisine centrale : crumble aux fruits d'été.

27 juin. Farandole de légumes avec Sandrine Gascon, en formation CAP cuisine et diététique.



Le professeur Henri Joyeux, invité de la MSA et des ateliers culinaires le 1^{er} avril.



Atelier tagliatelles le 14 mars avec chef Silverio et ses commis.

→ ATELIERS INFORMATIQUES

Les mardis et jeudis matin
9h00 - 11h00

Premiers pas et perfectionnement avec Virginie. Apprenez à utiliser les logiciels les plus courants, trouvez facilement la bonne info sur le web, etc. Programme détaillé au 04 90 37 82 83 et par mail : pj@camaret.org.

→ ATELIERS GYM

Les mercredis après-midi
15h30 - 16h30

Antoine vous accueille au dojo pour des séances de gym bien-être. Renseignements : 04 90 46 98 75.

→ ATELIERS RANDO

Les jeudis matin
A partir de 8h30

Partez en randonnée avec Antoine. Renseignements : 04 90 46 98 75.

→ ATELIERS JEUX

Les jeudis après-midi
14h30 - 17h30

Jeux de cartes, jeux de société, jeux de rôle.

**Vous avez un talent, une passion,
un savoir-faire ?**

Le public des ateliers adultes vous attend.

Maison Pour Tous
3, allée des Sports
84850 Camaret-sur-Aigues

Renseignements : 04 90 46 98 75

→ ATELIERS LOISIRS CRÉATIFS

Les vendredis matin
9h00 - 12h00

Vous ne savez pas ce qu'est le scrapbooking ? Venez le découvrir avec Catherine à l'atelier de loisirs créatifs.

Prochaines dates à retenir :

- 22 avril. Pliage de serviettes en papiers, présentation ananas*
- 29 avril. Composition florale dans un pot en terre cuite*
- 13 mai. Atelier scrapbooking, avec la participation de Mme Marjorie Louvion*
- 20 mai. Mosaïque
- 27 mai. Jardinage et création d'un mur végétal extérieur
- 3 et 10 juin. Cours de patchwork*
- 17 juin. Points comptés et points de croix*
- 24 juin. Création de bougies en gel*

** Pour davantage de renseignements et pour la liste des fournitures à apporter, contactez Catherine au 04 90 46 98 75.*

Jour de marché à
Camaret

Tous les
mercredis matin
Cours du Nord

Navette gratuite
pour les personnes
âgées

Camaret la grande fête

Renseignements au 04 90 37 22 60 ou par courriel : contact@camaret.org

VIE LOCALE

PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE Architecte Conseil : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h.
Syndicat Mayres, Alcyon, Sev : mercredi matin.
Chargé de mission BA115 : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 16h à 17h.

PERMANENCES À LA MAISON POUR TOUS

Mission locale : Mardi et mercredi matin sur rendez-vous. Tél : 04 90 35 60 85.
Assistante sociale : 1^{er} et 3^e jeudi du mois sur rendez-vous. Tél : 04 90 11 55 00.
Pôle Insertion : Mardi journée, jeudi après-midi - sur rendez-vous. Tél : 04 90 28 85 74.
CCAS : Mardi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Tél : 04 90 46 41 47.
Conciliateur de justice : Sur RDV. Tél : 06 12 46 77 39.
GEIQ BTP : Aide recherche emploi domaine bâtiment. Tous les jours. Tél : 04 90 37 74 73.
Consultation de nourissons : 3^e lundi du mois sur RDV. Contact : Centre Médico Social - 13, rue de Bretagne. 84100 Orange. Tél : 04 90 11 55 11 et 04 90 11 55 12.
Association pour l'Intégration, le Soutien, l'Accompagnement au Travail et l'Insertion Sociale (ISATIS) : Sur RDV. Tél : 04 32 76 03 90.
Point d'information Jeunesse : Du lundi au vendredi de 13h à 17h30, sauf vacances de Noël.

INFOS UTILES

Horaires services administratifs : lundi, mardi, jeudi : 8h -12h / 13h - 17h / mercredi : 8h - 17h / vendredi : 8h - 16h.
Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi (du lundi au jeudi).

CORRESPONDANT DE PRESSE AU JOURNAL

La Provence : M. Jean-Claude Thévoz - Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 ; jcthevoz@wanadoo.fr
Vaucluse matin : M^{me} Laure NERON - Tél. 06 13 21 06 57 - laure.0613210657@gmail.com / M^{me} Régine DENIS - Tél. 06 03 13 48 91 - regine.nelly@gmail.com

PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE VAISON

Sophie RIGAUT, **Conseillère départementale du canton de Vaison-la-Romaine**, assure des permanences à la mairie de Camaret tous les 4^{èmes} mercredi du mois, de 9h30 à 11h. Elle est joignable au 04 90 16 22 68 et par courriel : sophie.rigaut@cg84.fr. Xavier Bernard, **Conseiller départemental du canton de Vaison-la-Romaine**, reçoit uniquement sur RDV du lundi au vendredi en mairie d'Entrechaux. Tél. : 04 90 46 00 11 et par courriel : xavier.bernard@cg84.fr

État civil

Décembre 2015

NAISSANCES

- » Lyna AZAKIR, née le 28 novembre à Orange
- » Nolan FORMENT, né le 4 décembre à Avignon
- » Emile ANTOINE, né le 17 décembre à Orange

DÉCÈS

- » Claude ANTRESANGLE, le 6 décembre à Camaret-sur-Aigues

MARIAGES

- » Yves RANZA et Audrey OLIVER, le 12 décembre à Camaret-sur-Aigues

Janvier 2016

NAISSANCES

- » Clarisse BAILLET, née le 1^{er} janvier à Carpentras
- » Mathis BOUDY, né le 1^{er} janvier à Bayonne
- » Malory SEGURA, née le 7 janvier à Orange
- » Lilou HERNANDEZ, née le 13 janvier à Orange
- » Lyam DELGADO, né le 16 janvier à Orange

DÉCÈS

- » André BILLARD, le 3 janvier à Vaison-la-Romaine

Février 2016

NAISSANCES

- » Gabriel BASTIDE, né le 14 février à Orange

DÉCÈS

- » Maria BRUSCOLINI, le 3 février à Orange
- » Gabriel BOURGUE, le 14 février à Camaret-sur-Aigues
- » Mohamed SAHRAOUI, le 23 février à Orange

EXPRESSION LIBRE

GROUPE ENSEMBLE POUR CAMARET

La majorité a présenté un "nouveau" Plan Local d'Urbanisme (PLU)... entièrement basé sur le Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD) défini sous notre mandat et qui en est la véritable clef de voûte. Pour la majorité actuelle, "la modification essentielle de ce nouveau (sic) PLU relève du type d'habitat. Les nouvelles constructions seront limitées au R+1...", ce qui est exactement ce que nous avons acté sous notre mandature; contrairement à tout ce qui a pu être dit et écrit par les uns et les autres. Interrogé par notre groupe sur les orientations d'aménagement et de programmation le Maire a confirmé le respect de la mixité des formes d'habitat que nous avons défini. Nous avons voté ce PLU quasi conforme à celui que nous avons soumis au conseil municipal en octobre 2012. Pour mémoire M. de Beauregard, alors élu d'opposition, avait voté contre.

Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Martine CELAIRE, Laurent ARCUSET

Pour rester en contact :
www.facebook.com/ensemble.pour.camaret

RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ

Comme d'habitude, M^{me} Thibaud et le groupe socialiste prennent des libertés avec la réalité.
Leur projet de PLU comportait des avis défavorables du Préfet et du Commissaire enquêteur suite à des incohérences et à des remarques négatives de Camarétols lors de l'enquête publique de 2013. L'actuelle municipalité a rencontré les intéressés et a modifié le projet dans le sens demandé, par exemple entre les chemins de Piolenc et du Blanchissage : les riverains ne voulaient pas de verrues HLM telles que M^{me} Thibaud en a laissé route d'Orange. Nous leur avons donné raison. Concernant les hauteurs d'immeubles, la nouvelle version 2016 du PLU a abaissé la hauteur autorisée des constructions en zone UB (périphérie du centre urbain) de 11 à 9 mètres maximum, tout comme en zone UD et 1Nab (zone urbaines et lotissements). Par ailleurs, comme nous l'avons dit et écrit, l'urgence est de sortir rapidement ce PLU que les Camarétols attendent depuis 2004 mais, dans le droit fil de la concertation que nous avons engagée, nous travaillerons à l'ajuster dans les années à venir au moyen de révisions simplifiées



PLUS DE 500 PARTICIPANTS AU REPAS DE GALA DE LA LIGUE DE MOTO RÉGIONALE

Le repas de gala organisé par la Ligue Régionale de Moto le 16 janvier à l'espace Roussière a rassemblé plus de 500 personnes récompensées pour leurs performances dans toutes les

catégories. Parmi eux, les jeunes du Moto Ball Club Camaret ont été distingués pour la meilleure progression sportive de l'année. En seulement deux ans d'existence, l'équipe a en effet réussi

à se hisser aux sommets : vice-championne zone sud et finaliste du trophée sud ! L'organisation et la mise en place impeccables ont été assurées par les services techniques municipaux.

TOUR DE FRANCE : NON À LA « CUVÉE BICICLETA » !

Le Conseil municipal a adopté le 29 mars à l'unanimité une motion contre la promotion du vin chilien sur les routes du Tour de France :

« La municipalité de Camaret a appris avec consternation le choix d'un vin chilien, la cuvée « Bicicleta », comme vin officiel par l'organisateur du Tour de France, la société « Amaury Sport Organisation ». Elle partage totalement la colère et l'écœurement des vignerons français, sidérés que l'on puisse promouvoir un vin étranger au lieu des leurs à l'occasion d'une très grande épreuve sportive française de dimension mondiale et qui, de surcroît, se déroule pour partie au beau milieu du vignoble français. D'autant plus que nos vignerons subissent de plein fouet la concurrence des vins étrangers produits

à moindre coût. Elle rappelle aux organisateurs, responsables de ce choix scandaleux, que le seul Vaucluse traversé par le Tour de France représente 50 % de la production et de la superficie des vins AOC de la Vallée du Rhône et 6.000 emplois directs sur environ 4.000 exploitations. Elle se demande comment il est seulement possible d'imaginer que le Tour de France, autre grand symbole de la tradition française, fasse la promotion d'un vin étranger (dont la qualité n'est pas remise en cause) alors que les crus français sont mondialement reconnus depuis des siècles ! Considérant que les collectivités locales participent largement au financement du Tour de France, la Municipalité demande instamment à la société « Amaury Sport Organisation » de renoncer à ce choix au profit d'un vin français.

FERMETURE D'UNE CLASSE À MISTRAL

La Municipalité camarétoise déplore la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine à l'école Frédéric Mistral. Cette décision prise pour des raisons strictement comptables va inutilement compliquer la vie des familles et de surcroît supprimer le poste d'un enseignant très apprécié. La Ville apporte par conséquent tout son soutien à la pétition de parents d'élèves lancée pour protester contre cette fermeture et appelle les Camarétois à la signer.

Nouvelles entreprises

CABINET VÉTÉRINAIRE HUMALIA



Horaires d'ouverture :
consultations sur rendez-vous du lundi au samedi midi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30. Fermé le jeudi après-midi.
Spécialités : médecine, chirurgie, analyses, radiologie, échographie, hospitalisation.

Docteur Marie-Luce HUREL
222, allée Yves Hilaire
ZA Jonquier Morelles
84850 Camaret-sur-Aigues
Tél/urgences : 04 90 37 28 76
Site internet : www.humalia.fr

Ouverture le 2 mai.

VB CONSULT



VB Consult vous propose des prestations de service relatives à la passation de vos marchés publics. Nous mettons à votre disposition un savoir-faire de 15 années en qualité d'acheteur public. Forfaits à partir de 150 € en fonction de vos besoins (sur devis) ou de 1% à 3% du marché en fonction de sa complexité.

Mme Véronique BUHOT
219, chemin de Vacqueyras
84850 Camaret-sur-Aigues
Portable : 06 58 70 83 12
Courriel : vb.consult@bbox.fr

KAIC FRÈRES



François KAÏC
Artisan - Plomberie - Electricité

14, avenue Henri Fabre - 84850 Camaret
Tél. 04 90 37 27 97. Port. : 06 08 33 24 26
courriel : marie84850@hotmail.fr
SIREN 310 891 684

Artisans - Aménagement, cuisinisme, Salle de bain, plomberie, électricité

François Kaïc
14, avenue Henri Fabre
84850 Camaret-sur-Aigues
Tél : 04 90 37 27 97
Port : 06 08 33 24 26
Courriel : marie84850@hotmail.fr



84 enfants venus de tout le département se sont affrontés le 12 mars devant 150 spectateurs réunis au gymnase de Camaret à l'occasion du 1^{er} Kid's Roller organisé par le Club Rollers Camarétois.

120 enfants des groupes scolaires Mistral et Amandiers ont participé cette année à une opération de sensibilisation à la sécurité piétonne proposée par la Police municipale. Les 99 lauréats ont reçu le permis piéton à l'occasion d'une cérémonie organisée dans la salle

des mariages de l'Hôtel de Ville à laquelle participait le maire de Camaret. Tous repartent avec un certificat de participation, ainsi qu'avec le livre « Manon prend le chemin de l'école » offert par AXA Prévention, partenaire de la Ville pour cette opération, ainsi que MAIF Prévention.



ITALIENS EN PROVENCE ET À CAMARET

LE COMITÉ DE JUMELAGE PRÉPARE SON EXPO

Le Comité de Jumelage Italien de Camaret prépare pour le 7 mai une exposition publique intitulée « Les Italiens en Vaucluse – Témoignages » consacrée à la venue des Italiens en Provence, et plus particulièrement à Camaret et ses alentours au fil des siècles. Les portes de la chapelle Saint-Andéol resteront ouvertes jusqu'au 13 mai.

Le Comité a déjà reçu un certain nombre de documents et tient à remercier

toutes les personnes qui ont d'ores et déjà répondu à son appel. Si vous avez vous-mêmes des documents en votre possession, ou si vous connaissez des personnes susceptibles d'avoir conservé des souvenirs (photos, lettres, visas, certificats de naturalisation, contrat de travail...), n'hésitez pas à vous manifester. Avec votre accord, ces précieux témoignages seront photocopiés ou scannés et vous seront rendus immédia-

tement afin de ne pas être abîmés. Seuls les copies seront exposées. Le Comité de Jumelage remercie par avance toutes les personnes qui l'aideront à étoffer cette exposition émouvante.

Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de Mmes :

Raimonde COURBET : 04 90 37 71 80

Monique CHAVE : 04 90 37 70 20

Simone LIMONGI : 04 90 46 03 02

Renée SOVERA : 06 10 76 17 14.

Actualités, animations, vie économique et associative, documents administratifs...

Trouver la bonne info, c'est facile :



www.camaret.org
se met aux couleurs du blason



Facebook



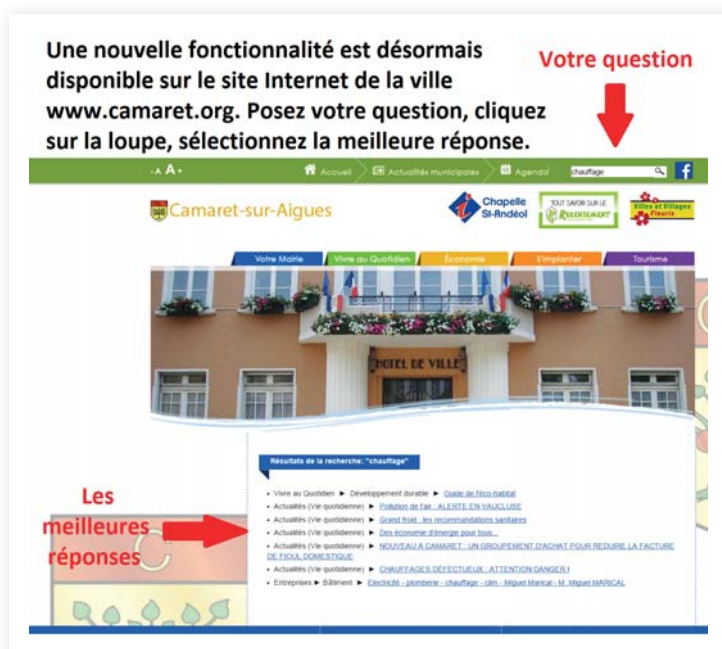
Le Ravelin

UN CLUB EN FORME : L'UNION CYCLISTE CAMARÉTOISE



Vainqueur de la Coupe régionale de cyclotourisme et vainqueur de la Coupe de Vaucluse, l'UCC a accumulé les récompenses en 2015. Le club recueille les fruits de son dynamisme. Dans ces deux catégories, l'association est en effet récompensée non seulement pour son nombre de participations à des manifestations cyclotouristes, mais aussi pour l'assiduité des adhérents du club à chaque sortie. A noter, le peloton camarétois compte dans ses rangs deux super conseillers municipaux : Jean-Luc Da Costa et Michel Païalunga.

La Municipalité vous informe



Consultez également l'écran d'accueil situé dans le hall de l'Hôtel de ville.

Inscriptions en maternelle

Les inscriptions des enfants à l'école maternelle sont enregistrées tous les mercredis après-midi au Point Info Jeunesse (PIJ) à l'accueil de la Maison Pour Tous de 13h à 17h. Pensez-y dès maintenant !

Renseignements : 04 90 37 82 83.

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Fiche de renseignements
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (document original)
- Livret de famille (document original)



Dimanche 3 avril Rencontre de football PHA Promotion 1^{re} Division – 16h

4-10 avril **Exposition de peintures**
Martine Minaï expose ses travaux à la chapelle Saint-Andéol. Vernissage le 4 avril à 18h30.

Samedi 9 avril **Moto-ball – 17h**
Championnat de France Juniors Sud.
MBC Camaret / MBC Carpentras
Moto-ball – 20h
Championnat Sud
MBC Camaret / MBC Carpentras

Dimanche 10 avril Rencontre de football PHA – 16h

Jeudi 14 avril **Ciné-Ravelin présente**
à 14h30 Film pour les enfants. 18h30 Film tous publics. 21h Film pour adultes.
Espace Roussière.

Samedi 23 avril **Grosse Boule : simple 3 division**
A partir de 13h30

Samedi 23 avril **Soirée Tapas de la Balade gourmande**
Espace Roussière. Tél : 04 90 37 22 60.

Dimanche 24 avril **Balade gourmande du Plan de Dieu**
Inscriptions à l'accueil de la mairie.
Tél. : 04 90 37 22 60

Dimanche 24 avril **Grosse Boule : finale simple 3 division**
A partir de 8h30

Dimanche 24 avril Rencontre de football PHA Promotion 1^{re} Division – 14h

Samedi 30 avril **Safari Mémère de La Porte Fleurie et de la Boulangerie Sube à la Gariguette**
300 kilos de grosses - prise limitée à 5 truites.
Inscriptions : 20 € (adhérents et Camarétois uniquement). Début du safari à 8h.
Remise des récompenses et vin d'honneur à 11h. Renseignements : 06 19 98 40 01

Samedi 30 avril **Moto-ball – 20h**
Championnat Sud
MBC Camaret / MBC Montoux

Dimanche 1^{er} mai **Fête de Saint-Andéol**
10h : procession au départ de la chapelle Saint-Andéol.
11h : messe en provençal à l'église du village.
12h15 : danses provençales sur la place de l'Eglise.

Dimanche 1^{er} mai **Rencard Auto**
Le rendez-vous des passionnés de voitures anciennes et de prestige
De 9h à 12h sur le parking de la Maison des Associations

Mercredi 4 mai **Ciné-Ravelin présente**
à 18h30 Film tous publics. 21h Film pour adultes.
Espace Roussière.

Samedi 7 mai **10^{ème} anniversaire du Comité de Jumelage européen franco-italien**
17h - Inauguration de l'exposition «Les Italiens en Vaucluse - Témoignages».
A la chapelle Saint-Andéol. Entrée gratuite. Jusqu'au 13 mai.
20 h - Grand repas dansant animé par l'orchestre de Lionel Chayas.
Menu gastronomique préparé par «Vigier Traiteur». Espace René Roussière.
Participation : 35€. Renseignements et réservations : 06 10 76 17 14.

Samedi 7 mai **Moto-ball – 17h**
Championnat de France Juniors Sud
MBC Camaret / MBC Valréas
Moto-ball – 20h
Championnat Sud
MBC Camaret / MBC Valréas

Dimanche 8 mai **Fête du Pain de l'UCCAV**



Dimanche 8 mai

35^{ème} Brocante - Vide-grenier de l'Apel Saint-Andéol

L'association des parents d'élèves de l'école Saint-Andéol (APEL) prépare activement la brocante où sont attendus 150 professionnels et particuliers. Buvette et restauration sur place dans la cour de l'école. Renseignements et réservation d'espace : 06 61 94 61 82. brocante.ecolesaintandeol@gmail.com



Dimanche 8 mai

Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945

Stèle du général de Gaulle - parc Abbé Persat

Jeudi 19 mai

Ciné-Ravelin présente

à 18h30 Film tous publics. 21h Film pour adultes. Espace Roussière.

Samedi 21 mai

La course de Ouf !

Course d'obstacles en terrain naturel, seul(e) ou en équipe. Renseignements : 04 90 37 22 60. [Renseignements : lacoursedeouf@sa-events.com](mailto:lacoursedeouf@sa-events.com) et www.lacoursedeouf.com



Dimanche 22 mai

Concert des Amis de l'Orgue

Avec Frédéric MUNOZ. Eglise de Camaret - 18h

Dimanche 22 mai

Rencontre de football PHA Promotion 1^{re} Division - 16h

23 mai - 19 juin

Tombola de la « fête des parents »

proposée par les commerçants de Camaret membres de l'UCCAV

Samedi 28 mai

Pêche à la Gariguette

Soirée nocturne de 21h à minuit

Gratuit pour les adhérents - Autres : 15 €
200 kilos de truites - 6 prises maximum.
Buvette et grillades à partir de 19h.
Renseignements : 06 19 98 40 01



Samedi 28 mai

Moto-ball - 20h

Championnat Sud. MBC Camaret / MBC Robion

Dimanche 29 mai

Rencontre de football PHA - 16h

Jeudi 2 juin

Ciné-Ravelin présente

à 14h30 Film pour les seniors. Entrée à 2,50 €. 18h30 Film tous publics. 21h Film pour adultes. Espace Roussière.

**Vendredi 3,
Samedi 4 et
dimanche 5 juin**

Fête votive de Camaret

Fête foraine, nombreux manèges et attractions, dans le centre du village. Animations et jeux.

Vendredi 3 juin

Feu d'artifice tiré au stade du moto-ball, suivi de l'embrasement du Ravelin (report au dimanche en cas de mauvais temps).

Samedi 4 juin

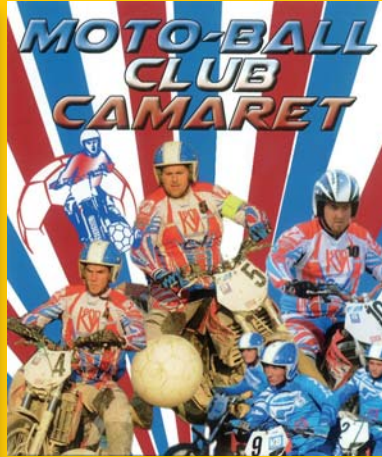
- **Pêche** - Safari Alain et Yves Hilaire à la Gariguette. 300 kilos de truites - prise limitée à 10 truites. Inscription : 15 € (adhérents et Camarétois uniquement) dans la limite de 130 participants. Début du safari à 8h. Remise des récompenses et apéritif à 11h.
- **Grosse Boule** - 13h30. Concours quadrette.
- **Moto-ball** - 20h : 2^{ème} tour de coupe de France (sous réserve de qualification). Buvette et restauration sur place. Renseignements : 06 14 80 52 40
- **Football** - Tournoi de sixte Itier - Pratali - De 9h à 17h. Inscriptions le matin à 8h. Remise des récompenses vers 17h. Buvette et restauration sur place.

Dimanche 5 juin

- **Pêche à la ligne** - Safari enfants à l'étang de la Gariguette. Début du safari à 8h30. Une grillade et une boisson offerte à chaque participant (gratuit). Remise des prix à 11h suivie du verre de l'amitié. Renseignements : 06 19 98 40 01.
- **Moto-ball - Tournoi de Camaret Juniors Sud**. Camaret rencontre Valréas et Carpentras
- **Rencard Auto**. Le rendez-vous des passionnés de voitures anciennes et de prestige de 9h à 12h sur le parking de la Maison des Associations.



Tour de manège gratuit pour les enfants des écoles : La municipalité offre un tour de manège gratuit à tous les enfants des écoles de Camaret (les tickets, valables uniquement le dimanche, seront distribués par les écoles).

Mardi 7 juin	Grosse Boule - 8h30 - Concours quadrette + 55 ans
Jeudi 9 juin	Repas des seniors Espace Roussière. Renseignements auprès du CCAS : 04 90 46 41 47.
Samedi 11 juin	70^{ème} anniversaire du moto-ball Avec la présence d'anciens joueurs et du club Allemand MSC Ubstadt Weiher (match amical entre anciens joueurs, rencontre amicale juniors contre le MSC Ubstadt Weiher et match amical séniors contre le MSC Ubstadt Weiher). Soirée et animations.
	 
Samedi 11 juin	Fête des sections de l'Amicale laïque Espace Roussière
Dimanche 12 juin	Concert annuel de l'ensemble Vocal Au Chœur des Vignes A 18h30 à la salle polyvalente de Camaret
Jeudi 16 juin	Ciné-Ravelin présente à 18h30 Film tous publics à 21h Film pour adultes Espace Roussière.
17-27 juin	Expositions de patchworks réalisés par M ^{me} Catherine Irlès, à la chapelle Saint-Andéol
Samedi 18 juin	Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine et Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 Parc Abbé Joseph Persat
Samedi 18 juin	Moto-ball - 20h Championnat Sud MBC Camaret / MBC Bollène
Mardi 21 juin	Fête de la musique UCCAV : place de l'Eglise. Tombola et restauration rapide Le Bellagio : cours du Couchant Chez JB : cours du Midi
Vendredi 24 juin	Bodega des Jeunes Agriculteurs Stade du moto-ball
Vendredi 24 juin	Fête des écoles publiques de l'Amicale laïque
Samedi 25 juin	Fête de l'école Saint-Andéol
Samedi 25 juin	Bodega des Jeunes Agriculteurs Stade du moto-ball
Dimanche 26 juin	Concert des Amis de l'Orgue Avec Henri BARTHES Eglise de Camaret - 18h.
Mardi 28 juin	Collecte de sang Espace René Roussière. 15h - 19h30.